

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2014

---

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CD78

présenté par

M. Arnaud Leroy, rapporteur

à l'amendement n° CD|1 de la commission des lois

-----

### APRÈS L'ARTICLE 30

1. Avant le premier alinéa, insérer l'alinéa suivant :

« La même section est complétée par un article ainsi rédigé : ».

2. En conséquence, au début du premier alinéa, insérer la référence :

« L. 5443-14. - ».

3. À la fin de la première phrase du premier alinéa, substituer à la référence :

« 18 »,

la référence :

« L. 5443-3 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de codification.